

Coup d'accélérateur du déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques



3 fois plus de bornes de recharges mises en service en cette rentrée

Pour répondre aux nouveaux enjeux de mobilité et améliorer la transition énergétique, le SIPPAREC a accéléré son déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public : **ce sont désormais 60 points de charge qui sont opérationnels**, alors qu'il n'y en avait qu'une vingtaine au début de l'été. Ils sont déployés sur les communes de Alfortville, Cachan, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Levallois et Nogent-sur-Marne. Par ailleurs, plusieurs centaines d'autres bornes seront mises en services dans les prochains mois par le syndicat.

La crise sanitaire et le changement de calendrier des élections municipales ont ralenti le déploiement prévu initialement. Mais depuis cet été, le SIPPAREC est à l'écoute des communes pour déployer ce nouveau service dont tous les avantages sont présentés dans [la brochure que le syndicat vient également d'éditer](#).



Dès qu'une ville décide de confier le projet au SIPPAREC, ce dernier assure le financement des équipements, l'installation, l'exploitation et la maintenance des bornes, en étroite collaboration avec la commune et le plus rapidement possible. L'objectif est d'avoir dans les meilleurs délais des stations de recharge et un réseau mis en service pour répondre aux besoins de plus en plus importants des usagers sur le territoire francilien.

Le SIPPAREC, acteur majeur de la mobilité propre en Île-de-France

Le syndicat agit depuis plusieurs années aux côtés de ses collectivités adhérentes pour les accompagner dans la réussite de leur transition énergétique. **Depuis janvier 2017**, le SIPPAREC met à disposition des collectivités franciliennes des marchés d'achat de véhicules électriques et d'installation de bornes de recharge sur le domaine privé. Grâce à ces marchés **+ de 700 véhicules et + de 500 bornes sur le domaine privé** ont déjà été déployés.

À propos du SIPPAREC : Syndicat intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication. Établissement public local, le SIPPAREC regroupe 115 collectivités franciliennes. Partenaire public des collectivités territoriales, le SIPPAREC accompagne, conseille et assiste ses adhérents dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, dans les domaines des énergies et du numérique, pour apporter un service public local de qualité. Il est l'interlocuteur privilégié des collectivités qui souhaitent développer une politique locale en faveur de la transition énergétique et numérique.

Contact : Lucie GARRET, Directrice de la Communication, lgarret@sipparec.fr, 07 70 02 28 17